



Conteste plusieurs infraction

Par **louping**, le **05/04/2016** à **20:10**

bonjours,rnrnj'ai prêté mon scooter tmax a un collegue et il a fait plusieurs infractions mes je me rappelle plus a qui je les prêté en plus c'est qui a présenté mon permis car je laisse mes papiers dans le scooter.rnrncomment je peux conteste les infraction ?rnrnmerci.

Par **Tisuisse**, le **06/04/2016** à **06:45**

Bonjour,rnrnImpossible à contester car on ne laisse jamais ses papiers dans le scooter. L'agent verbalisateur a eu vos références en mains à cause de votre imprudence, c'et à vous de prouver le contraire. Vous allez donc devoir supporter les amendes et, éventuellement, les points sauf si l'auteur des infractions se dénonce.